

Comité régional de l’Afrique

Original : anglais

Soixante-quinzième session
Lusaka, République de Zambie, 25-27 août 2025

Point 16.4 de l’ordre du jour provisoire

**Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire
2016-2025 qui vise à combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les
maladies non transmissibles**

Document d’information

Sommaire

| | Paragraphes |
|--|--------------------|
| Contexte | 1-4 |
| Progrès accomplis/mesures prises | 5-9 |
| Enjeux et défis..... | 10 |
| Prochaines étapes | 11-13 |

Contexte

1. La santé bucco-dentaire fait partie intégrante de la santé générale, mais trop longtemps elle a été négligée dans la Région africaine de l'OMS. Par conséquent, les affections bucco-dentaires sont devenues les maladies non transmissibles (MNT) les plus répandues, touchant environ 41,6 % de la population de la Région en 2021.¹

2. Les affections bucco-dentaires ont les mêmes facteurs de risque que les principales MNT, notamment la consommation de tabac et d'alcool et les régimes alimentaires riches en sucre. Elles ont aussi un lien direct avec les principales maladies non transmissibles, telles que les parodontopathies et le diabète. Malgré la charge des affections bucco-dentaires et leurs liens avec les principales MNT, les investissements dans la santé bucco-dentaire dans la Région ont été limités dans tous les piliers du système de santé.

3. Face à cette situation, le document intitulé « Stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025 : combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles » a été approuvé en 2016.² À l'échelle mondiale, après l'adoption de la résolution WHA74.5 sur la santé bucco-dentaire par l'Assemblée de la Santé en 2021,³ une stratégie mondiale sur la santé bucco-dentaire et un Plan d'action mondial pour la santé bucco-dentaire ont été adoptés par tous les États Membres respectivement en 2022 et 2023, dans le but de parvenir à la couverture sanitaire universelle en matière de santé bucco-dentaire d'ici à 2030.⁴

4. Le présent document est le dernier rapport de situation sur la stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025. Il décrit l'état d'avancement de cinq cibles régionales, notamment la mortalité et la morbidité, les facteurs de risque et la prévention, et la riposte des systèmes de santé nationaux.

Progrès accomplis/mesures prises

5. **D'ici à 2025, mettre un terme à la progression de la carie dentaire chez les enfants et les adolescents.** L'incidence de la carie dentaire sur les dents de lait entre 1 et 9 ans et sur les dents permanentes entre 5 et 19 ans s'est accrue entre 2016 et 2025, le nombre de cas ayant augmenté respectivement de 13,2 % et 25,8 % au cours de cette période.⁵ Par conséquent, la progression de la carie dentaire chez les enfants et les adolescents n'a pas été stoppée.

6. **D'ici à 2025, réduire de 25 % la mortalité prématurée imputable au cancer de la cavité buccale.** Le nombre estimé de décès dus au cancer⁶ de la cavité buccale chez les hommes et les femmes âgés de 30

¹ WHO (2025) Tracking progress on the implementation of the Global oral health action plan 2023-2030: baseline report (<https://iris.who.int/handle/10665/380314>).

² Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (2016). Soixante-sixième session du Comité régional de l'Afrique. ²Stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025 : combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles : rapport du Secrétariat (disponible à l'adresse <https://iris.who.int/handle/10665/250994>).

³ OMS (2021). Résolution WHA74.5 « Santé bucco-dentaire » ([disponible à l'adresse https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R5-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R5-fr.pdf)).

⁴ OMS (2024). Stratégie et plan d'action mondiaux pour la santé bucco-dentaire 2023-2030 ([disponible à l'adresse https://www.who.int/publications/i/item/9789240090538](https://www.who.int/publications/i/item/9789240090538)).

⁵ Résultats de l'étude sur la charge mondiale de morbidité 2021 (GBD 2021) [base de données en ligne]. Seattle: Institute of Health Metrics and Evaluation (IHME). (<https://vizhub.healthdata.org/gbd-results/>)

⁶ Cancer de la lèvre et de la cavité buccale.

à 69 ans a montré une tendance à la hausse entre 2022 et 2025, augmentant respectivement de 10,6 % et 11,2 %.⁷ Cette tendance indique que la mortalité prématurée n'a pas diminué.

7. **D'ici à 2025, accroître d'au moins 25 % la population qui utilise quotidiennement des dentifrices fluorés dans le but de prévenir la carie dentaire.** Faute de données de référence, il est difficile de mesurer le taux d'accroissement. Cependant, selon les données démographiques disponibles provenant de l'approche STEPS de l'OMS pour la surveillance des facteurs de risque de maladies non transmissibles (STEPS) de 2016 à 2023,⁸ parmi les 10 États Membres⁹ qui ont réalisé un module de santé bucco-dentaire du STEPS, l'utilisation du dentifrice se situait entre 63,4 % au Togo à 99,0 % à Cabo Verde. Parmi les personnes utilisant du dentifrice, plus de 50 % ont déclaré utiliser du dentifrice fluoré dans huit États Membres.¹⁰

8. **D'ici à 2025, au moins 50 % de la population en ayant exprimé le besoin a accès aux services de soins de santé bucco-dentaire.** Plus de 50 % des personnes qui ont répondu au module sur la santé bucco-dentaire de l'enquête STEPS n'ont jamais reçu de services de santé bucco-dentaire dans 8 des 10¹¹ États Membres.¹²¹³ L'utilisation des soins de santé est influencée par le besoin et la disponibilité des services, ainsi que par les ressources nécessaires pour fournir et payer les services. Cet indicateur indirect souligne le faible taux de la population ayant exprimé des besoins en services de santé bucco-dentaire dans la Région.

9. **D'ici à 2025, au moins 10 % des établissements de soins de santé primaires peuvent fournir des soins de santé bucco-dentaire essentiels sûrs.** En 2023, vingt États Membres¹⁴ ont répondu que les services¹⁵ de santé bucco-dentaire dans les établissements de soins primaires du secteur de la santé publique étaient généralement disponibles, touchant notamment 50 % ou plus des patients dans le besoin.¹⁶

Enjeux et défis

10. Les États Membres ont mis en œuvre la stratégie par le biais de diverses interventions prioritaires en collaboration avec l'OMS, telles que l'élaboration de politiques nationales de santé bucco-dentaire, l'intégration des préparations dentaires essentielles dans leur liste nationale de médicaments essentiels et l'introduction des services de santé bucco-dentaire au niveau des soins primaires. Cependant, seule une cible sur cinq pourrait être partiellement atteinte. Les raisons sont le manque d'engagement politique, des

⁷ Ferlay J, Laversanne M, Ervik M, Lam F, Colombet M, Mery L et al. (2024). Global Cancer Observatory: Cancer Demain (version 1.1). Lyon, France: Centre international de recherche sur le cancer. (<https://gco.iarc.who.int/tomorrow>)

⁸ WHO STEPwise Approach to NCD Risk Factor Surveillance. <https://www.who.int/teams/noncommunicable-diseases/surveillance/systems-tools/steps>

⁹ Algérie, Burkina Faso, Cabo Verde, Ghana, Libéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Togo, Zambie.

¹⁰ Algérie, Burkina Faso, Cabo Verde, Ghana, Libéria, Rwanda, Togo et Zambie.

¹¹ Burkina Faso, Ghana, Zambie, Libéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Togo.

¹² Ces États Membres ont réalisé le module sur la santé bucco-dentaire du STEPS.

¹³ Algérie, Burkina Faso, Cabo Verde, Ghana, Libéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Togo, Zambie.

¹⁴ Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Comores, Congo, Eswatini, Gabon, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mali, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tchad et Zimbabwe.

¹⁵ Le service comprend des procédures de détection, de prise en charge et de traitement des affections bucco-dentaires.

¹⁶ WHO (2025) Tracking progress on the implementation of the Global oral health action plan 2023-2030: baseline report (<https://iris.who.int/handle/10665/380314>).

financements insuffisants, un personnel sous-optimal, une faible sensibilisation, l'insuffisance des données et les conséquences de la pandémie de COVID-19.¹⁷

Prochaines étapes

11. Les États Membres devraient :

- a) améliorer les connaissances de la population en matière de santé bucco-dentaire en utilisant divers canaux de communication et des messages adaptés, tout en créant un environnement favorable qui donne à la population les moyens de prendre en main sa santé bucco-dentaire et d'accroître la demande de services de santé bucco-dentaire ;
- b) élargir l'accès à des services de santé bucco-dentaire intégrés centrés sur la personne, en particulier au niveau des soins primaires, en intégrant les services de santé bucco-dentaire dans les programmes de prestations, en renforçant les ressources humaines et en garantissant la disponibilité des préparations dentaires essentielles.

12. L'OMS devrait :

- a) plaider pour que la priorité soit accordée aux affections bucco-dentaires dans les programmes de lutte contre les MNT et la CSU en mobilisant les décideurs de haut niveau et en tirant parti des opportunités politiques ;
- b) élaborer un cadre régional pour accélérer la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la santé bucco-dentaire 2023-2030, la stratégie prenant fin en 2025 ;
- c) aider les États Membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales de santé bucco-dentaire financées conformes au cadre régional en coordonnant les parties prenantes multisectorielles.

13. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport de situation et à approuver les prochaines étapes proposées.

¹⁷ Soixante-douzième session du Comité régional de l'Afrique. (2022). Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025 : combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Afrique. (<https://iris.who.int/handle/10665/363454>)